

# COMPTE-RENDU

## DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept février, le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 19/02/2026

**Présents :** ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, RUFIE Bertin, ROZIERES Nathalie, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

**Absente excusée :** CASANOVA Adeline

**Secrétaire de séance :** TEULIER Sylvain

Le compte-rendu de la séance en date du 12 décembre 2025 est approuvé à 10 voix pour et 1 voix contre.

### DELIBERATIONS

#### **1/ Approbation Compte Financier Unique (CFU) Commune, Assainissement et Pain Blanc 2025**

Pour ce vote, monsieur le maire s'absente de la salle du conseil.

Le conseil municipal examine les comptes de l'année 2025 présentés par M. Bertin Rufié, adjoint en charge des finances. Il fait voter les deux CFU 2025, l'un après l'autre :

**Commune :**

<b>BUDGET COMMUNE</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Excédent / Déficit reporté	652 904,05 €	224 771,16€
Dépenses de l'exercice	389 136,51 €	636 314,83 €
Recettes de l'exercice	528 223,74 €	411 543,67 €
Excédent / Déficit de l'exercice	<b>785 974,28 €</b>	<b>-256 782.23 €</b>

Hors de la présence de M. Benoît OLIVIÉ, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité – **10 voix pour**- le CFU du budget commune 2025.

## Assainissement :

BUDGET ASSAINISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Excédent / Déficit reporté	-28 026,92 €	-56 709,25 €
Dépenses de l'exercice	55 222,82 €	83 069,72 €
Recettes de l'exercice	54 341,41 €	149 693,06 €
Excédent / Déficit de l'exercice	<b>27 145,51 €</b>	<b>9 914,09</b>

Hors de la présence de M. Benoît OLIVIE, Maire, le conseil municipal approuve – **10 voix pour** – le CFU du budget assainissement 2025.

## 2/ Affectations des résultats 2025

Les résultats de l'année N-1 globalisent l'état des finances de la commune : il s'agit des excédents vus au point précédent, qui sont reportés, par la présente délibération, sur le budget de l'année 2026.

- Pour le budget Commune, il est proposé un report de fonctionnement de 785 974,28 €

*Approuvé à 10 voix pour*

- Pour le budget Assainissement, il est proposé un report en fonctionnement de 27 145,51 €

*Approuvé à 10 voix pour*

## 3/ Groupement de commande – commande des travaux pour la fourniture pose et mise en exploitation d'installations photovoltaïques

Le conseil municipal a validé la poursuite de la pose des installations photovoltaïques sur le hangar communal pour une surface de 112 m<sup>2</sup>.

Deux solutions sont proposées sur le choix des panneaux :

- L'offre de base de l'entreprise Eiffage Energies chiffrée à **17 663 € HT** pour des panneaux asiatiques.
- L'offre avec option proposée par l'entreprise Eiffage Energies à **23 919,37 € HT** pour des panneaux assemblés en France par la société Voltec.

Le conseil municipal décide de commander l'installation pour la pose de panneaux assemblés en France motivant ce choix par sa cohérence avec l'objectif initial d'installer du matériel français ou européen, et considérant que malgré son prix plus élevé le coût global reste inférieur au coût de l'enveloppe défini dans l'étude.

Il est précisé qu'un contrat de maintenance sera à prévoir pour l'ensemble des panneaux et des capteurs afin d'assurer dans la durée l'efficacité du dispositif.

*Délibération adoptée à 10 voix pour et 1 abstention.*

## **SUJET ABORDÉS**

### **1/ Délégation de Service Public (DSP) commerce multiservices**

L'appel à candidatures a été publié sur la plateforme des marchés publics et s'est clôturé le 13 février 2026 à 12H. Aucune candidature n'a été déposée.

Par conséquent, au vu du résultat infructueux, la commission DSP peut dorénavant recevoir directement des demandes (plusieurs propositions de candidatures sont à analyser). Ensuite, après étude elle proposera au conseil municipal son choix pour désigner le futur délégataire.

### **2/ Devis et travaux**

- Les travaux du mur de la crypte ont commencé par l'entreprise Portal.
- La mairie est en attente d'un devis pour le remplacement de 4 poteaux d'incendie.
- Avec les fortes pluies, des eaux parasites ont été détectées dans le réseau d'assainissement collectif; elles perturbent la station d'épuration de la Planque: ce point fera l'objet d'investigations.

### **3/ Dégâts tempête Nils**

A la suite de cette tempête avec de fortes et exceptionnelles précipitations, des dégâts ont été détectés au niveau de la voirie: glissement de terrain, goudronnage de certaines routes soulevé et abîmé, enrochement déstabilisé au bord du ruisseau de Rulhe, passage à gué à refaire et une buse à dissimuler au niveau du ruisseau d'Auzits... Les travaux de réfection seront programmés par les services de la commune et départementaux.

## **INFORMATIONS AUX ELUS**

### **Aide financière Région :**

Au titre du contrat territorial du PETR Centre Ouest Aveyron, la commune recevra une subvention d'un montant de 15 074 € pour la réalisation des travaux de renaturation et d'aménagement de la Planque. (Cette aide bienvenue s'ajoute à celles déjà accordées par l'Etat et le département).

### **Assemblées générales :**

Des référents élus ont participé à quelques assemblées générales et font le bilan, chacun à leur tour, pour les associations suivantes: Sport quille Cransac- Auzits, Comité des fêtes d'Auzits, Amicale des retraités d'Auzits, CAPHY, Comité d'Animation de Rulhe, Auzits Chemins et Patrimoine et Tango in the wood.

### **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :**

Pour rappel, la carte communale d'Auzits est remplacée depuis le 1<sup>er</sup> février 2026 par le PLUI: des nouvelles zones ont été mises en place sur l'ensemble de la commune.

### **Compte-rendu commission voirie et environnement de la Communauté de Communes du pays rignacois (CCPR) :**

M. Cyprien Lottin et M. Serge Portié présentent les travaux de voirie 2025 effectués sur la commune par les services techniques de la communauté de communes de Rignac ainsi que le bilan financier et humain de l'année 2025. Ils font part des prévisions de travaux voirie pour l'année 2026.

Au niveau environnemental, un état synthétise les quantités et coûts des déchets collectés et traités en 2025, avec récapitulatif sur les ordures ménagères résiduelles (sacs noirs), sur les biodéchets (sacs oranges) et sur le tri sélectif (sacs jaunes). Il chiffre également les dépenses et les recettes de l'année. Les Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) définissent les pistes pour limiter la production des déchets – sujet déjà abordé lors de la séance du conseil municipal en date du 23 octobre 2025-. Ce PLPDMA, élaboré sous recommandation du SYDOM, est obligatoire pour bénéficier des financements de la Région et de l'ADEME en faveur des dispositifs visant la réduction des déchets.

**Problématique déchets RD 840 à la suite des manifestations agricoles :**

Les déchets déposés lors des manifestations agricoles de décembre 2025 sont encore présents au niveau de la RD 840, comme c'est le cas sur d'autres communes ayant également accueilli ces manifestations.

Les services du département et de l'Etat cherchent une solution financière globale pour leur évacuation et traitement très coûteux.

**Planning élections municipales du 15 mars 2026 :**

Mme Nathalie Rozières présente le planning de la tenue du bureau de vote pour le scrutin du 15 mars 2026. Après en avoir pris connaissance, chaque élu recevra par mail le planning.

**QUESTIONS DIVERSES**

*Néant*

*La séance est levée à 22h*